

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

JEUDI, LE 24 AVRIL 2014

JOËL SÉCHÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
MAURICE TCHENIO, PRÉSIDENT D'ALTAMIR GÉRANCE  
MONIQUE COHEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

# SOMMAIRE



- **Présentation d'Altamir**
- **Marché du private equity**
- **Faits marquants de l'année 2013**
- **Un portefeuille de qualité**
- **Performance boursière d'Altamir et décote**
- **Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice**
- **Perspectives 2014 et conclusion**
- **Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16**
- **Réponses aux questions écrites**
- **Ordre du jour des résolutions**



# ALTAMIR

- Société de private equity basée à Paris et cotée sur NYSE Euronext (Mnemo LTA)
- Créée en 1995
- Plus de €500M d'actifs sous gestion
- Société en Commandite par Actions (SCA) avec des associés commanditaires (actionnaires) et un gérant associé commandité (Altamir Gérance)
- Régime fiscal des SCR (Société de Capital Risque)
  - Fiscalité favorable pour Altamir et ses actionnaires
  - Pas d'endettement structurel (maximum légal de 10% de l'actif net social)

## OBJECTIF

**Créer de la valeur pour les actionnaires, supérieure à celle des comparables et sur la durée**

- Accroître la valeur de l'Actif Net Réévalué par action (ANR ) en surperformant les indices de référence (CAC Mid and Small et LPX Europe)
- Une politique de distribution de dividende pérenne, simple et attractive
- Atteindre la taille critique de €1Md d'actifs sous gestion pour :
  - Devenir un partenaire incontournable d'Apax Partners France et d'Apax Partners LLP et optimiser la performance par une gestion dynamique de la trésorerie (la faculté d'ajuster tous les 6 mois le niveau de son engagement à la trésorerie effectivement disponible)
  - Accroître la liquidité du titre LTA, attirer ainsi un plus grand nombre d'investisseurs et réduire la décote



## ALTAMIR INVESTIT EXCLUSIVEMENT AVEC APAX PARTNERS

- Dans les fonds gérés par Apax Partners France :
  - Entre €200M et €280M engagés dans Apax France VIII
  - Investissements complémentaires aux côtés d'Apax France VII
- Dans les fonds gérés par Apax Partners LLP : €60M dans Apax VIII LP
- Occasionnellement, en co-investissement direct aux côtés des fonds gérés par Apax Partners France et Apax Partners LLP

# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

## Claire, différenciée et éprouvée

- Accompagner des sociétés en forte croissance, diversifiées en terme de taille et de zone géographique
  - Mid-market francophone en Europe, €100M à €1Md de valeur d'entreprise
  - Europe (hors pays francophones), Amérique du Nord et grands pays émergents (Chine, Inde et Brésil), €1Md à €5Md de valeur d'entreprise
- Six secteurs de spécialisation : Technologies, Télécommunications, Media, Distribution et Biens de Consommation, Santé, Services aux Entreprise et Services Financiers
- Opérations de LBO/Capital développement
- Position d'investisseur majoritaire ou de référence
- Objectifs ambitieux de création de valeur

**Objectif : multiple de 3x les montants investis**

# SOMMAIRE

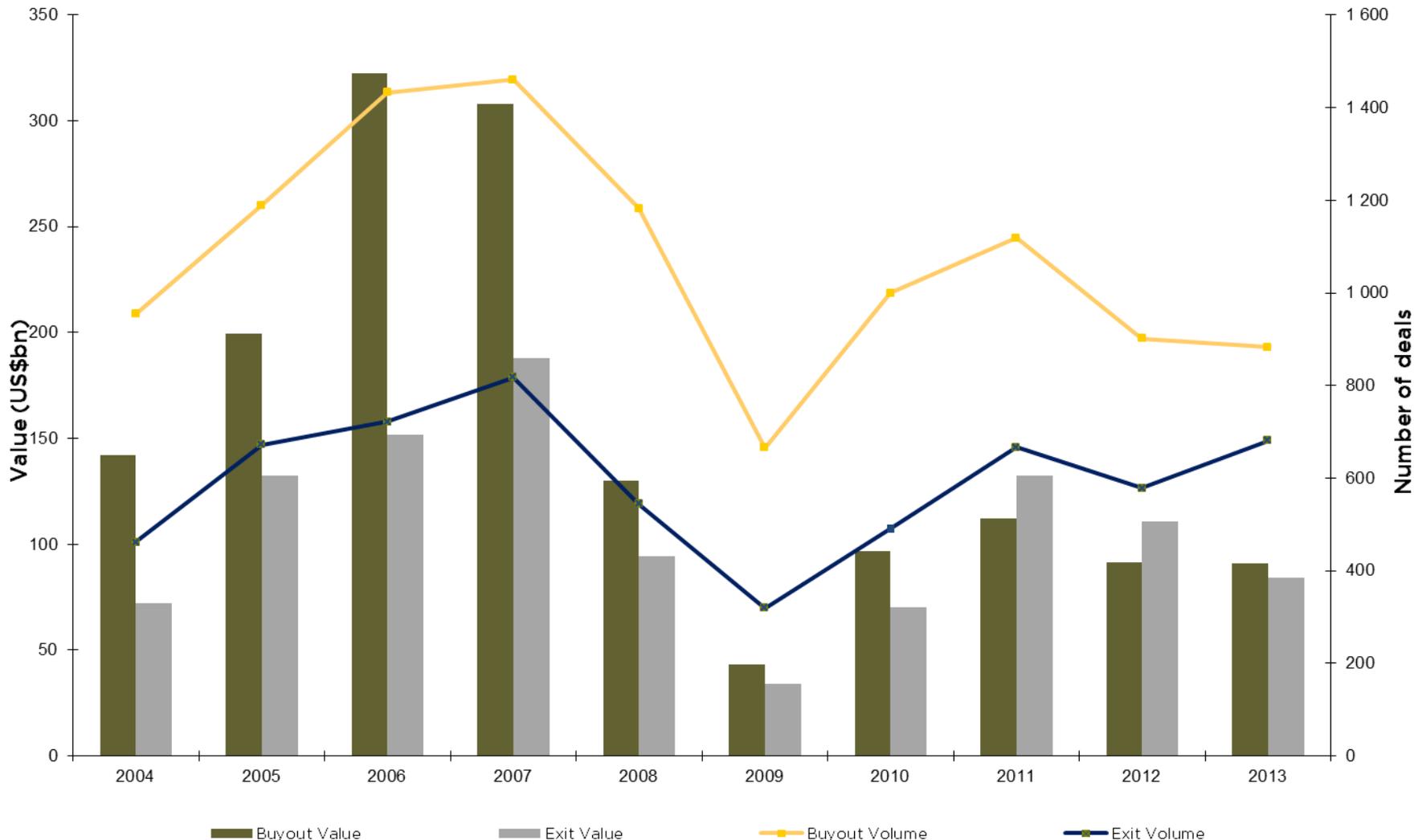


- Présentation d'Altamir
- **Marché du private equity**
- **Faits marquants de l'année 2013**
- **Un portefeuille de qualité**
- **Performance boursière d'Altamir et décote**
- **Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice**
- **Perspectives 2014 et conclusion**
- **Commentaires sur les Résolution 1, 14, 15 et 16**
- **Réponses aux questions écrites**
- **Ordre du jour des résolutions**

# EVOLUTION DU PRIVATE EQUITY EN EUROPE



European private equity M&A activity - annually



Source : MergerMarket, M&A Insider à décembre 2013 (Europe)

\* Au 31 décembre 2013

# SOMMAIRE

- Présentation d'Altamir
- Marché du private equity
- **Faits marquants de l'année 2013**
- Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
- Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
- Ordre du jour des résolutions

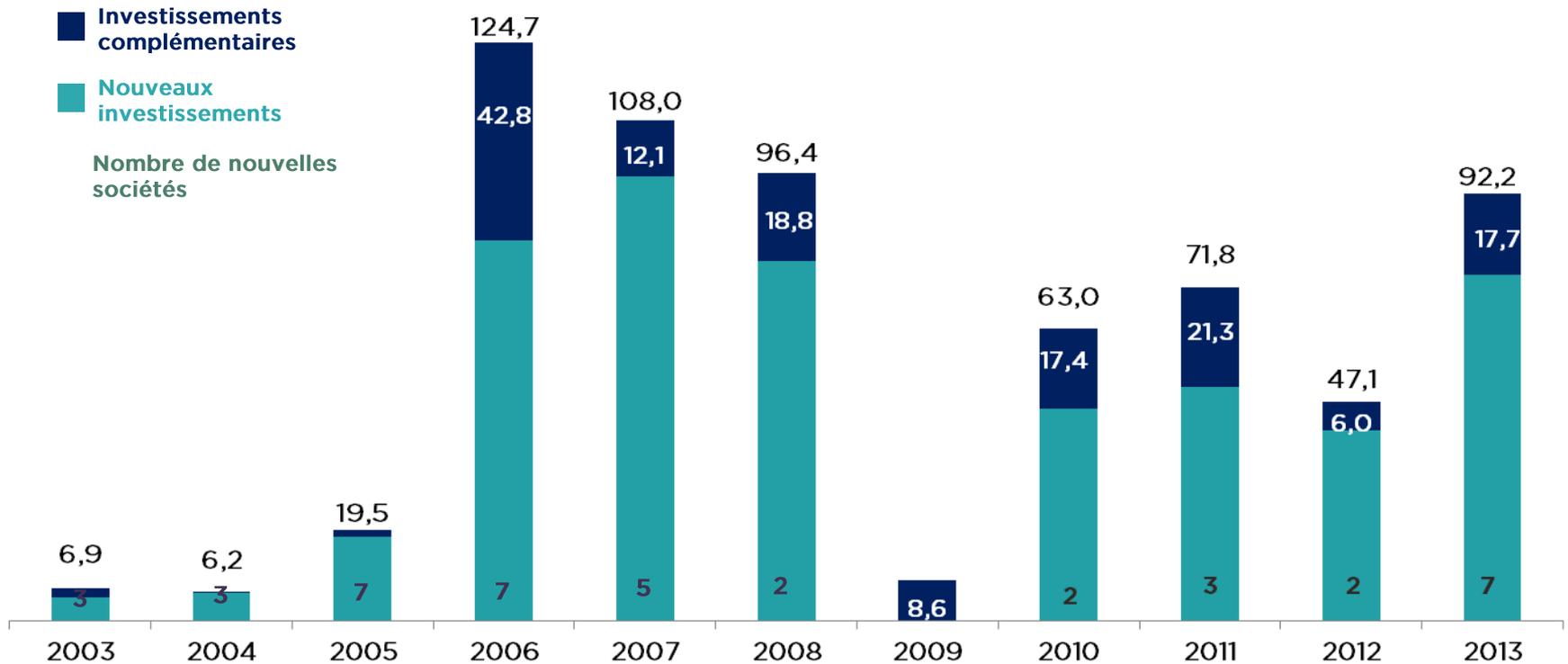
## FAITS MARQUANTS 2013

- **+13,4% progression de l'ANR avec le dividende versé en mai 2013, soit +10,4% après détachement**
- **€115,2M produits de cession : 2 désinvestissements majeurs**
  - Maisons du Monde et Codilink
  - Cession de Buy Way signée en décembre 2013; opération finalisée début avril 2014
- **€92,2M investis :**
  - €74,5M investis dans 7 nouveaux investissements, dont 5 à l'international par l'intermédiaire du fonds Apax VIII LP
  - €17,7M investis pour accompagner 5 sociétés du portefeuille (GFI, Infopro, Amplitude, Unilabs, Vocalcom)
- **Réduction de la décote de 17 points à 25%\*, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2013**

*\* Décote = cours de bourse au 31 décembre divisé par l'ANR par action au 30 septembre*

# INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS

7 nouveaux investissements en 2013



# INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS

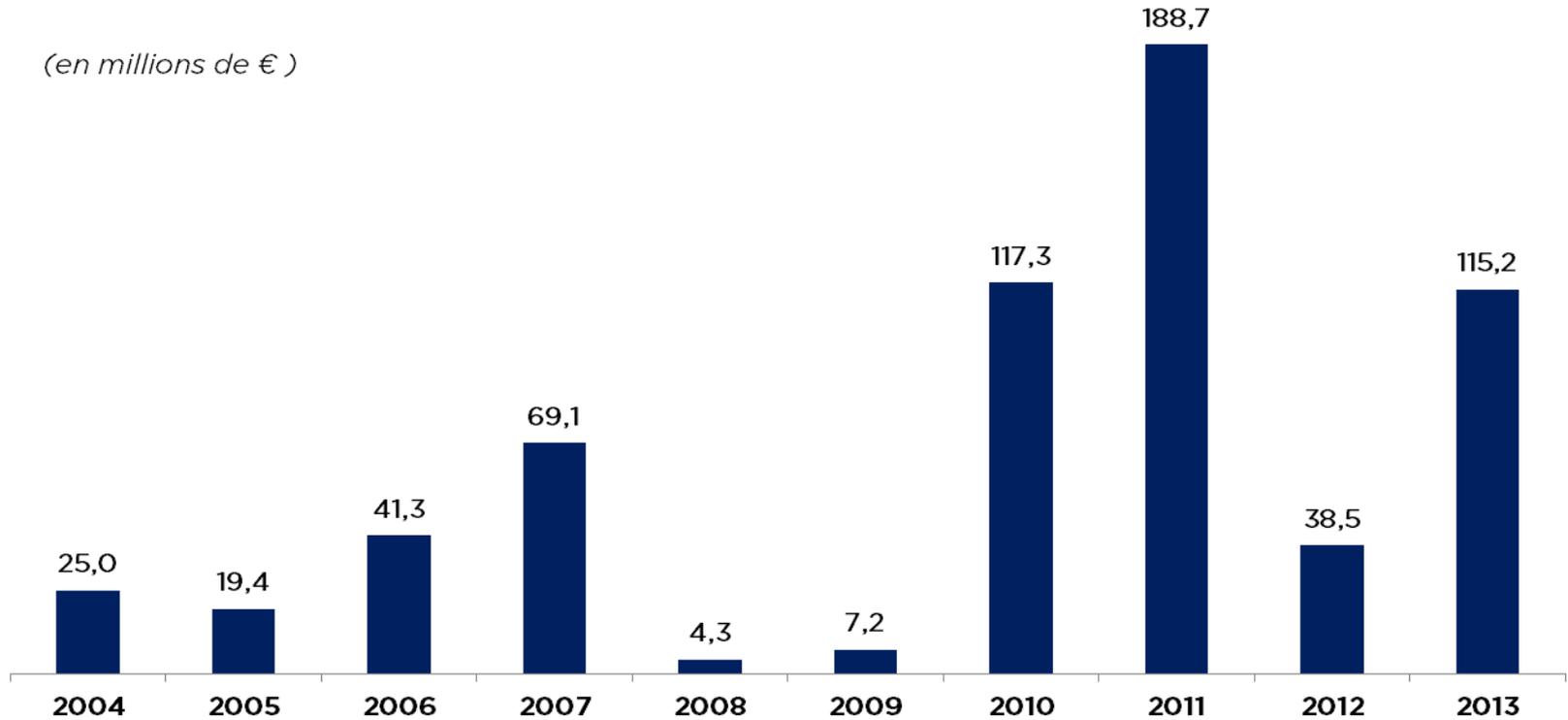
€92,2M investis et engagés en 2013

- Sept nouveaux investissements pour €74,5M
  - A travers le fonds Apax France VIII-B
    - Groupe INSEEC (€32,3M)
    - Snacks Développement (€23,4M)
  - A travers le fonds Apax VIII LP
    - Cole Haan (€1,8M)
    - GlobalLogic (€2,3M)
    - One Call Care (€3,6M)
    - Rhiag (€0,6M)
    - rue21 (€2,0M)
  - En co-investissement direct au coté du Fonds Apax France VIII
    - Snacks Développement (€8,5M)
- €17,7M d'investissements net complémentaires principalement dans GFI (€9,0M), Infopro (€3,6M), Amplitude (€2,8M), Unilabs (€1,9M) et Vocalcom (€0,9M), et €0,5M de remboursement de Garda

# DESINVESTISSEMENTS

€115,2M de produits de cession

(en millions de €)

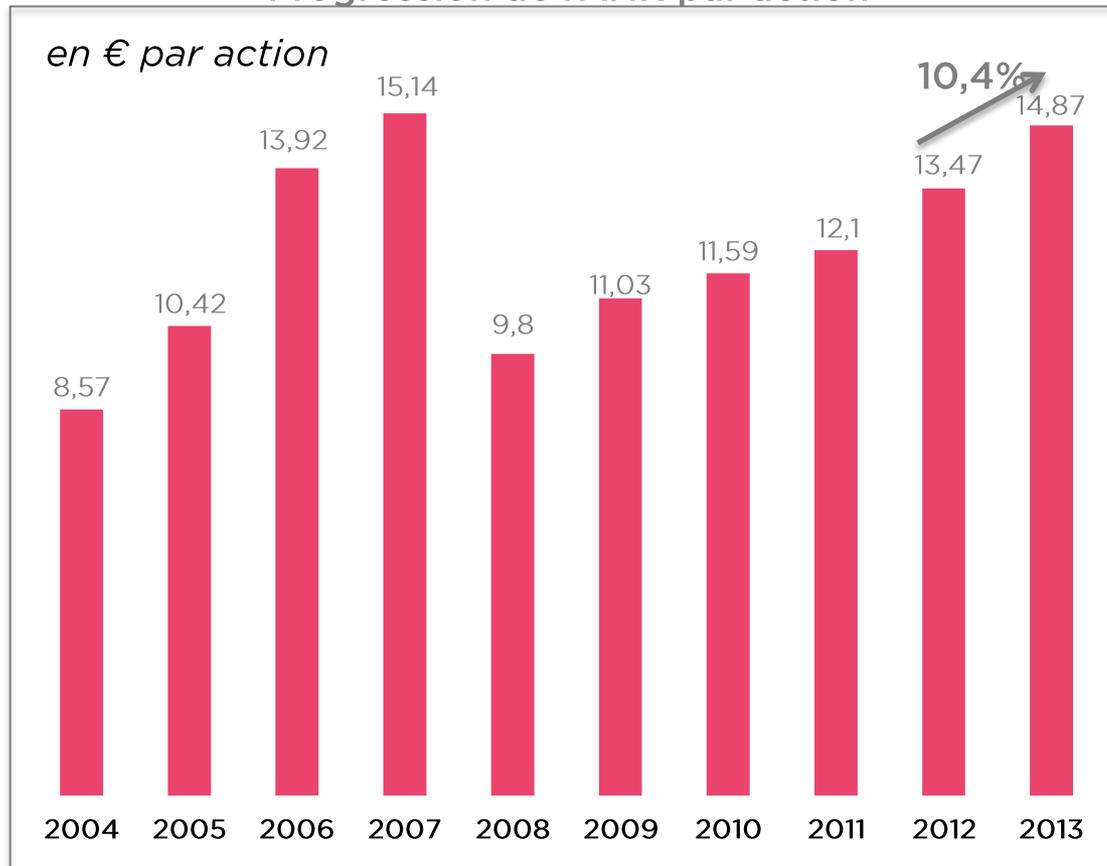




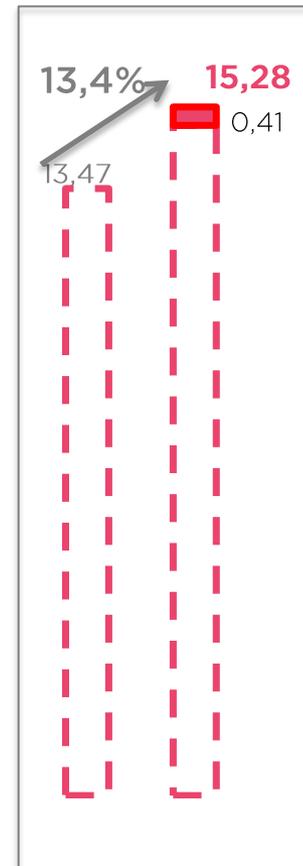
# PROGRESSION DE L'ANR : 13,4% (DIVIDENDE INCLUS) AU 31 DÉCEMBRE 2013

Progression de 10,4% après le dividende

Progression de l'ANR par action



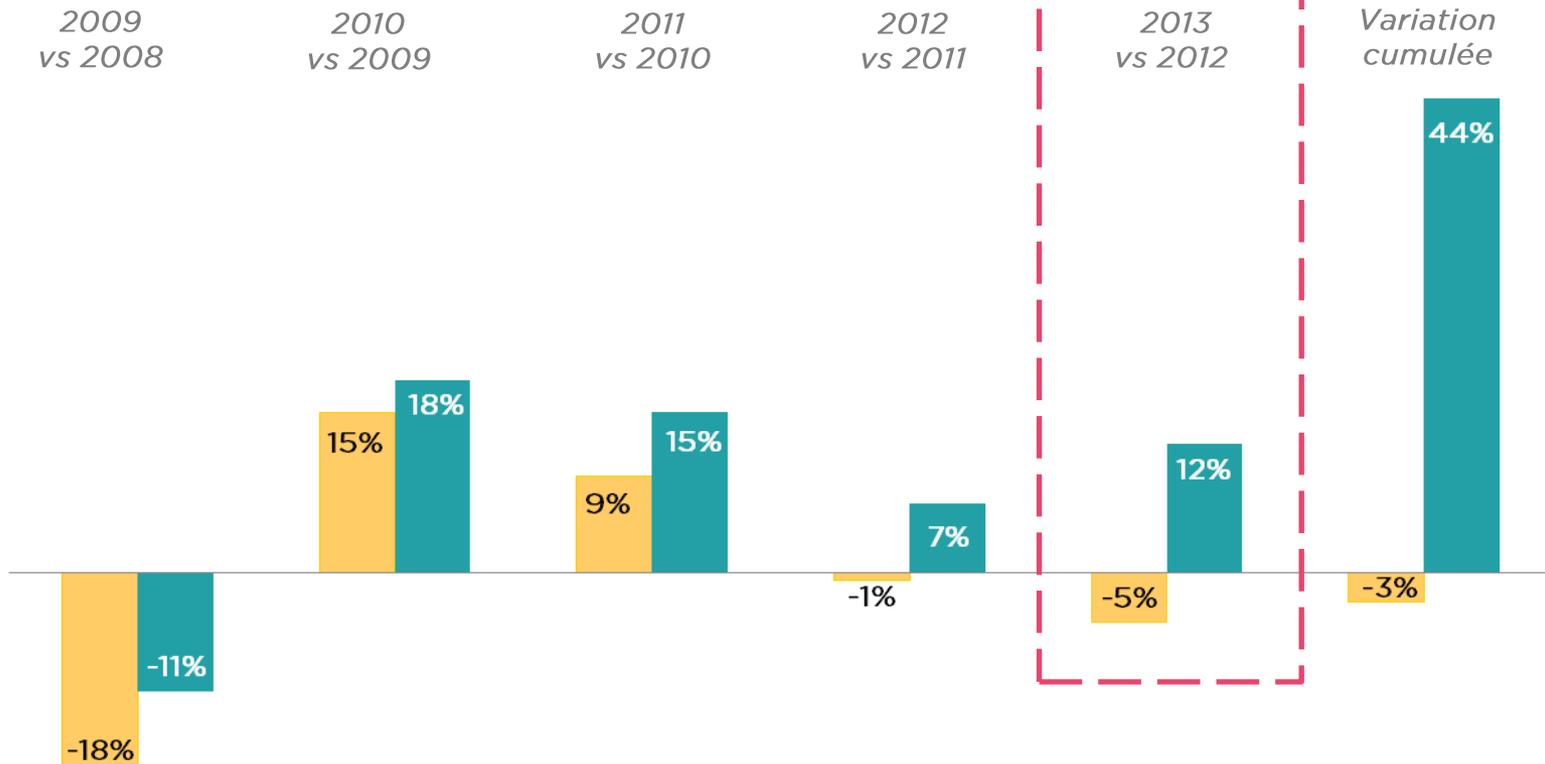
Progression de l'ANR avec le dividende



# PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE

## Des sociétés en forte croissance

Variation de l'Ebitda



■ Sociétés du CAC 40 (hors institutions financières; échantillon de 35 sociétés)

■ Portefeuille d'Altamir (sociétés « LBO/Développement »); échantillon de 13 sociétés (hors Snack Développement, Groupe INSEEC, et les participations détenus par l'intermédiaire du fonds Apax VIII LP) représentant 82% de la valeur du portefeuille

(Sources : résultats publiés au 31 décembre 2013)



# EVOLUTION DE L'ANR : MULTIPLE DE VALORISATION DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
# de Sociétés LBO et Développement	16	21	20	21	16	15	14*
Valeur d'entreprise/ EBITDA	12,34x	8,47x	9,31x	8,83x	9,00x	8,30x	8,86x

*Pondération : Multiples moyens de sociétés « LBO/Développement » pondérés par le poids de chaque société dans l'ANR*

*\* Les six participations par l'intermédiaire du fonds Apax VIII LP (soit Garda, Cole Haan, rue21, One Call Care, Rhiag et GlobalLogic) et Vocalcom sont exclus du calcul de valorisation*

# EVOLUTION DE LA DETTE DU PORTEFEUILLE LBO/DÉVELOPPEMENT



Un levier de dette raisonnable

- **Multiple de dette (dette nette totale / LTM Ebitda) :**

Au 31 décembre	2008	2009	2010	2011	2012	2013
# de Sociétés LBO et Développement	21	21	18	16	16	14
<b>Multiple de dette dont:</b>	<b>4,1x</b>	<b>4,6x</b>	<b>4,0x</b>	<b>3,8x</b>	<b>3,7x</b>	<b>3,8x</b>
- Dette LBO	3,1x	3,2x	3,0x	2,5x	2,4x	2,7x
- Dette opérationnelle	1,0x	1,4x	1,0x	1,3x	1,3x	1,1x

- **Echéancier :**

- Dette amortissable (tranche A) : 9% de la dette LBO, contre 16% au 31 décembre 2012 (91% dette in fine)
- Échéances à 3 ans : 12% de la dette LBO, contre 30% au 31 décembre 2012

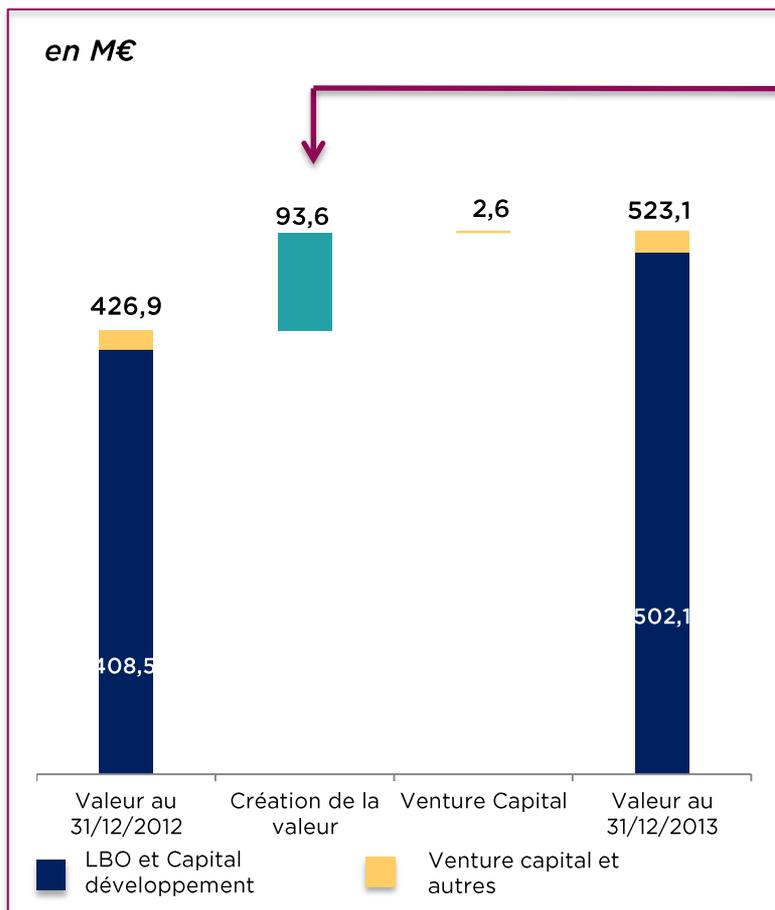
*N'inclue pas notamment Vocalcom, 6 actifs de Apax VIII LP*

# CRÉATION DE LA VALEUR

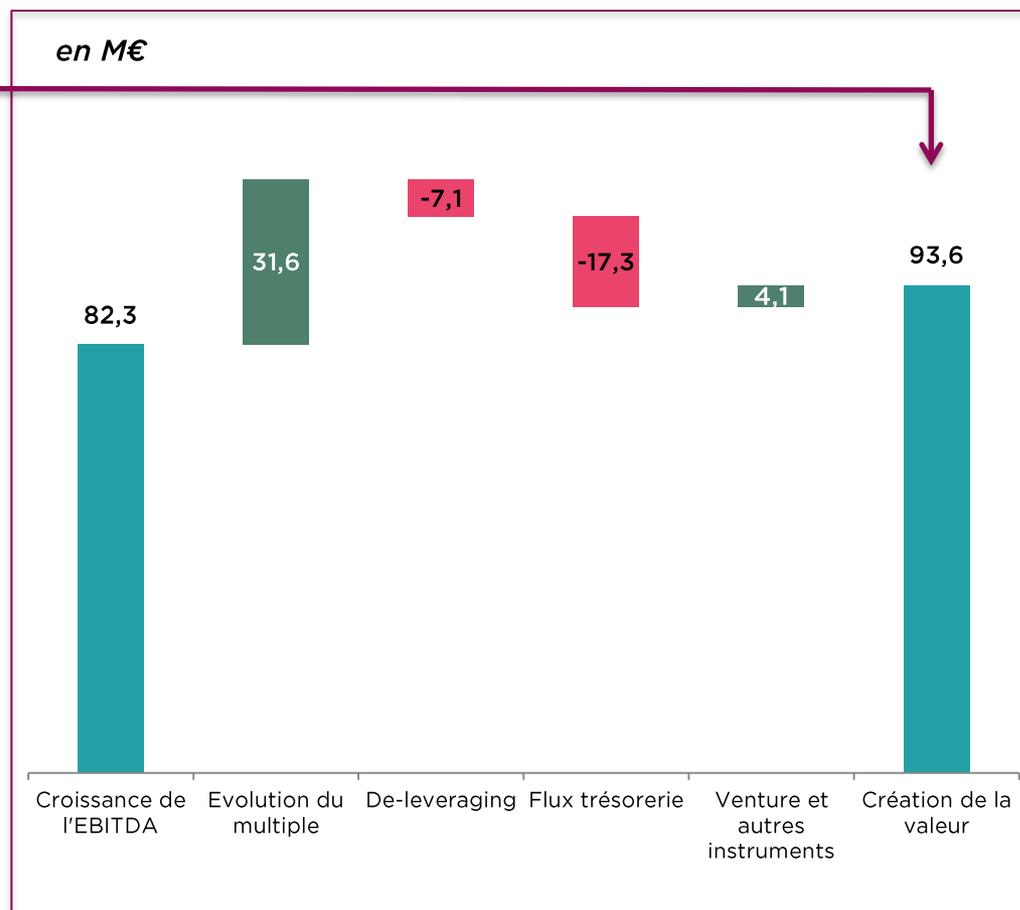


€93,6m en 2013

## Création de la Valeur



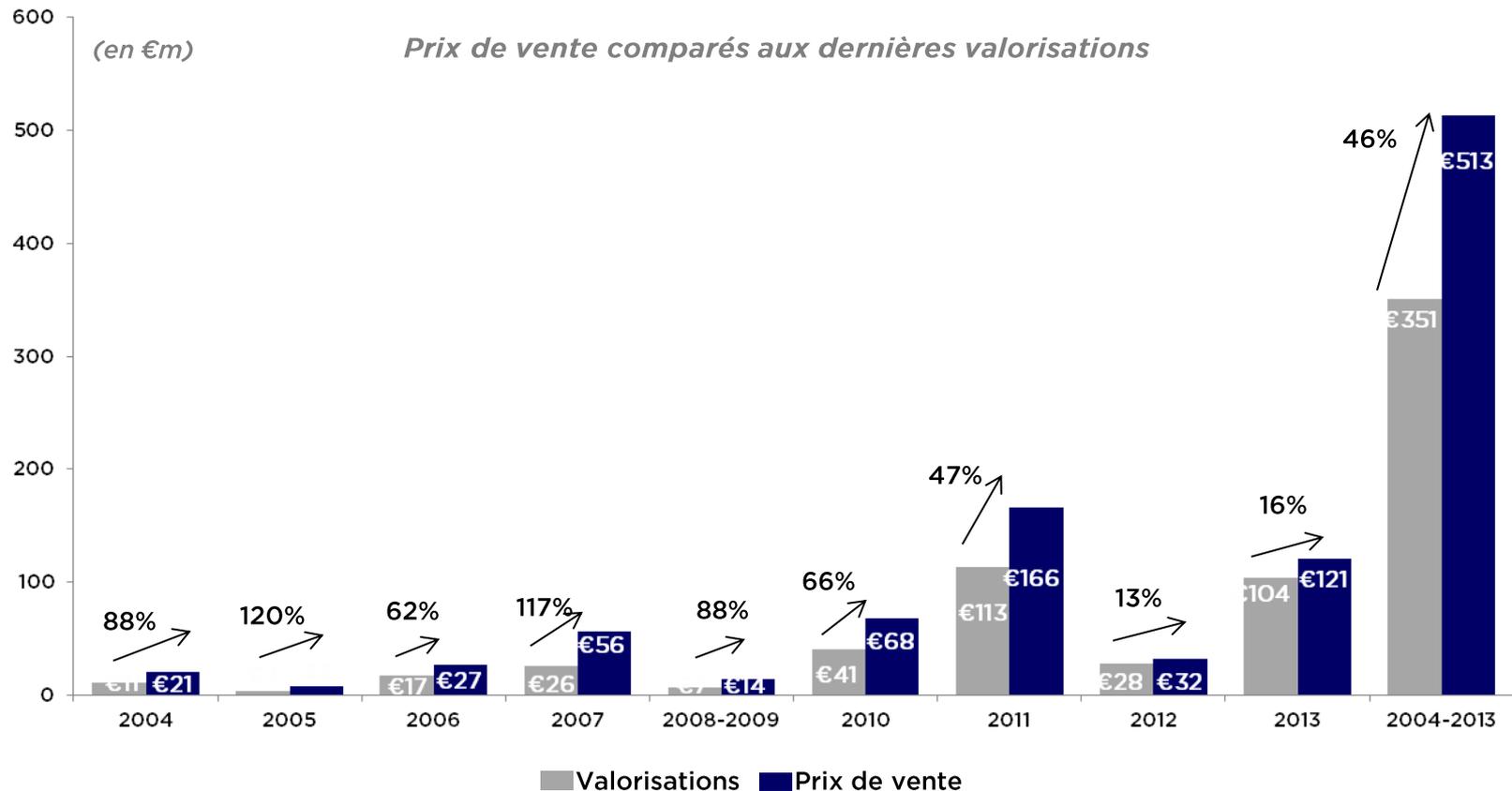
## Création de la Valeur par Facteurs Clés



# POLITIQUE DE VALORISATION PRUDENTE



« Uplift » historique (différence entre les prix de cessions et les dernières valorisations dans nos livres)



# TRÉSORERIE ET ENGAGEMENTS\*



- Altamir disposait d'une trésorerie de €82M au 31 décembre 2013
- Engagements en cours à hauteur maximum de €185M
  - De €48M à €128M dans le Fonds Apax France VIII-B
  - €45M dans le Fonds Apax VIII LP
  - Engagement d'investissements complémentaires à hauteur de €10M dans les participations du fonds Apax France VII
  - €2M d'autres obligations à long terme (garantie de passif et autres)

\* Sur la base des comptes consolidés

# SOMMAIRE

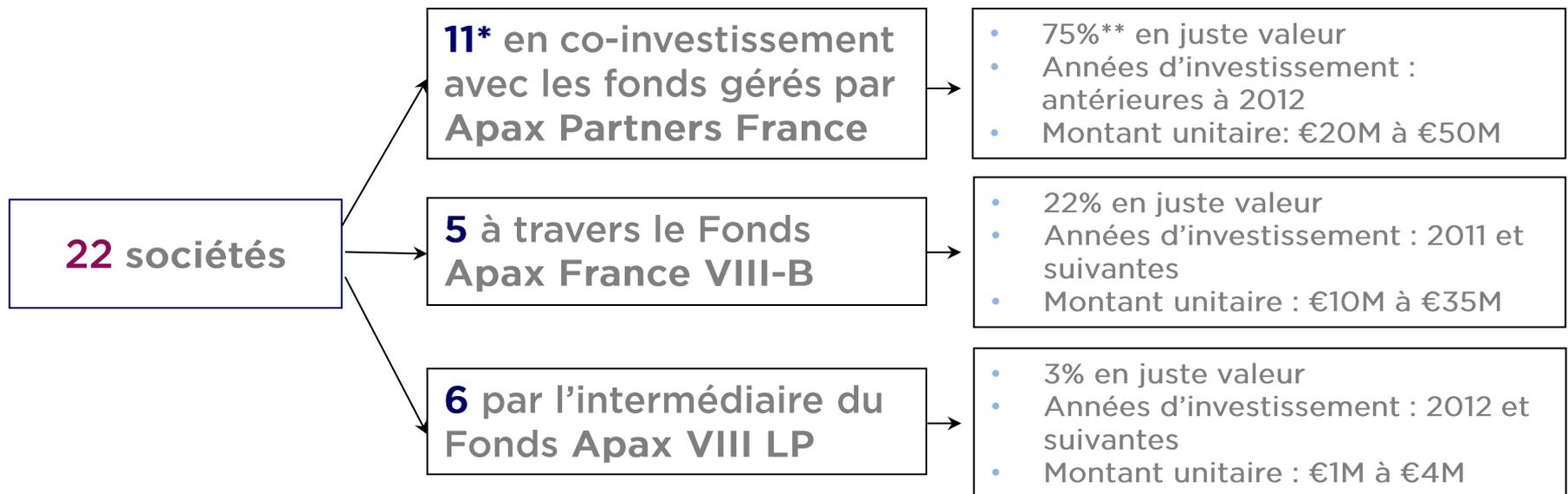


- Présentation d'Altamir
- Marché du private equity
- Faits marquants de l'année 2013
- Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
- Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
- Ordre du jour des résolutions

# UN PORTEFEUILLE DE QUALITE



Composé de 22 sociétés au 31 décembre 2013



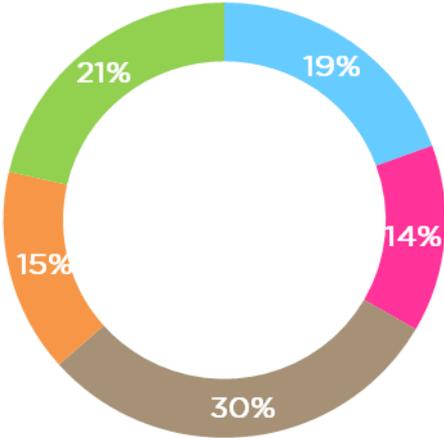
\* Dont une société du « venture capital legacy portfolio » et composant moins de 1% du portefeuille total en juste valeur

\*\* Incluant €8,5M de co-investissement en direct dans Snacks Développement

# COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

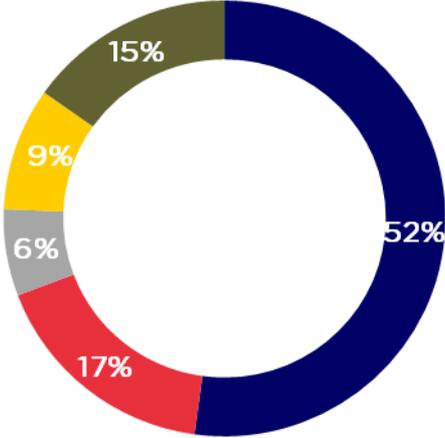
Une bonne diversification du portefeuille

Par Secteur



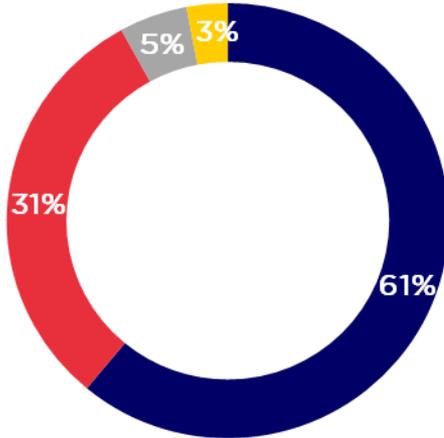
- Services aux entreprises et services financiers
- Santé
- Distribution et biens de consommation
- Technologies et Telecom
- Media

Par Maturité



- 2008 et avant (8 sociétés)
- 2010 (2 sociétés)
- 2011 (2 sociétés)
- 2012 (3 sociétés)
- 2013 (7 sociétés)

Par Région Géographique



- France
- Europe
- Etats Unis/Amérique du Nord
- Pays Emergents / Autres

% du portefeuille en juste valeur au 31/12/2013

% du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille au 31/12/2013

# LES 10 PREMIÈRES PARTICIPATIONS

82% du portefeuille en juste valeur (en €m)

22 sociétés au 31/12/2013	Prix de revient	Juste Valeur	% Portefeuille en juste valeur
Infopro	31,8	68,3	13,9%
Altrafin Participations / Altran	47,5	48,6	9,9%
Financière Hélios / Albioma	50,1	48,3	9,8%
Buy Way	0,0	43,2	8,8%
THOM Europe (Histoire d'Or-Marc Orian-Trésor)	40,3	40,7	8,3%
GFI	48,5	35,4	7,2%
Groupe INSEEC	32,3	32,3	6,6%
Snacks Développement	31,9	31,9	6,5%
Capio	20,9	30,6	6,2%
Amplitude	21,5	23,7	4,8%
<b>Total 10 Participations</b>	<b>324,8</b>	<b>403,0</b>	<b>82,1%</b>

# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS

## Technologies

### Leader européen du conseil en innovation

- Croissance organique du CA.
- Acquisition de la société Foliage aux USA, et *joint venture* en Chine avec Launch Automotive Design (société chinoise).
- Renforcement de la structure financière.

CA 2013 : €1 633M (+12%)

EBIT 2013 : €143M (+15%)

Evolution du cours de bourse : +31% depuis le 31/12/13 (au 22/4/14); +11% en 2013

### 5ème SSII française

- Croissance organique du CA en France; marge opérationnelle en croissance de +12%.
- Renforcement de la position de GFI dans plusieurs grands comptes du marché français; fort développement poursuivi dans la branche des services aux infrastructures, grâce au partenariat signé avec Orange Business Services
- Croissance externe continue avec l'acquisition d'Addstones; de nouvelles opportunités d'acquisition sont en vue pour 2014.

CA 2013 : €743M (+11%)

EBIT 2013 : €45M (+12%)

Evolution du cours de bourse : +28% depuis le 31/12/13 (au 22/4/14); +75% en 2013

# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS

## Media

### Groupe leader d'information et de services B2B en France

- Acquisition de 100% du Groupe Moniteur, permettant de plus que doubler le chiffre d'affaire de la société. Le Groupe Moniteur complète les activités d'Infopro dans les secteurs de la construction, et des collectivités locales.
- Le digital représente près de 50% des revenus de l'entité combinée.
- L'innovation technologique et une politique d'acquisition active, notamment à l'international, restent au cœur de la stratégie de croissance de la société.
- En 2013, la position de leader de l'ensemble des marques du Groupe ainsi que le développement continu de son offre de services digitaux ont permis à la société de continuer à progresser malgré un environnement économique toujours difficile.

CA 2013 : €297M (+125%, en incluant Le Moniteur)

# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS

## Distribution et Biens de Consommation

THOM Europe : acteur de référence de la distribution de bijoux en Europe (540 points de vente Histoire d'Or/Marc Orian/TrésOr)

- CA stable sous l'effet d'un léger recul du CA à périmètre constant, de l'ouverture de 12 nouveaux points de vente et du lancement du site e-commerce. L'EBITDA est légèrement pénalisé par la progression « mécanique » des coûts opérationnels.
- Forte génération de cash.
- Plan ambitieux de création de valeur : repositionnement de TrésOr en voie de réussite ; ouvertures en centre ville et dans les centres commerciaux; développement de l'e-commerce; plan marketing.
- Perspective: un marché difficile qui crée des opportunités de croissance externe.

CA 2012-13 (clôture fin sept) : €345M (+0%)  
EBITDA en recul de 3%

Leader des produits salés apéritif à marque de distributeur

- Snacks Développement est depuis 20 ans spécialisé dans la production de produits salés pour apéritif pour le compte exclusif de ses clients distributeurs. La société est leader sur le marché français, avec une production de 25 000 tonnes et plus de 200 références produits.
- Snacks Développement a pour ambition de poursuivre son développement en France et en Europe en maintenant un rythme soutenu d'innovations produits et d'investissements industriels.

CA 2013-2014E (clôture fin janv) : €84M (+8%)

# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS



## Santé

### Leader de l'hospitalisation privée en Europe

- Bonne performance en 2013 dans un contexte qui reste difficile ; progression du CA grâce principalement à l'acquisition de Carema fin 2012.
- Focus du management sur l'intégration de Carema, sur la performance opérationnelle de certaines cliniques et poursuite de la stratégie sélective d'acquisition et de cession de cliniques pour compléter le réseau existant.
- Extension de la maturité de la dette négociée au cours du premier semestre 2013.

CA 2013 : €1 436M (+20%)

EBITDA en hausse de 11% par rapport à 2012



### Spécialiste français des prothèses orthopédiques de hanches et de genoux

- Progression du CA grâce à la résistance du marché français (+6%) et la bonne croissance des ventes export (+14%), notamment en Australie, et en dépit de conditions difficiles en Europe (Allemagne, Espagne et Italie).
- Sur l'exercice 2013-2014, la société ambitionne d'accélérer son plan de croissance, en capitalisant sur les nouveaux produits lancés au premier trimestre 2013, et en développant sa présence dans les pays stratégiques à l'export : Australie et Brésil.

CA S1 2013-2014 (clôture juin) : €24,6M (+7%)

EBITDA en hausse de 2% par rapport à 2012-2013



# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS

## Service aux entreprises & services financiers



### Un des principaux producteurs d'électricité dans les DOM

- Bonne performance opérationnelle des activités biomasse thermique et solaire.
- Réalisation du premier investissement au Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre.
- Lancement des deux premières centrales de bio-méthanisation de Méthaneo.
- L'EBITDA progresse grâce à une bonne performance opérationnelle et aux impacts des accords tarifaires conclus avec EDF.
- Réduction de la dette nette de 22% provenant notamment de la cession de l'éolien et de la forte génération de cash.

CA 2013 : €364M (-3%)

EBITDA 2013 : €134M (+11%)

Evolution du cours de bourse :+15% depuis le 31/12/13 (au 22/4/14); +17% en 2013



### Un des principaux acteurs de l'enseignement privé en France

- Avec près de 15 000 étudiants et 40 000 anciens élèves, le Groupe INSEEC est parmi les premiers groupes d'enseignement supérieur privé français. Le groupe rassemble 11 écoles réparties en France et à l'international. Le Groupe INSEEC offre à ses étudiants de nombreuses possibilités de double-diplômes ou d'échanges académiques internationaux.
- Avec l'appui d'Apax, le Groupe INSEEC a pour ambition de poursuivre son développement en continuant à enrichir son offre de programmes et à accroître le nombre de campus et d'échanges avec des universités internationales.

CA 2013 : €118M

# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS

## Service aux entreprises & services financiers

### Un des leaders en France de l'expertise de l'assurance en IARD

- Sur l'expertise d'assurance, une année marquée par:
  - un niveau de sinistres en baisse par rapport à 2012 qui avait connu une épisode spécifique de gel;
  - des conditions tarifaires sous pression.
- Sur le diagnostic:
  - retour à l'équilibre en dépit d'une atonie du marché immobilier en France.
- Poursuite de la recherche d'acquisitions dans l'expertise.

CA 2013 : €107,3M (-3%)

EBITDA 2013 : €11,8M (+5%)

### Société belge de crédit à la consommation (cartes de crédit et prêts à la consommation)

- Bonne performance en 2013.
- Encours de crédit stable, avec un coût de risque bien maîtrisé (1.0% de l'encours)
- Refinancement de la société assuré par 2 programmes de titrisation lancés en 2013
- Contrat de cession signé en décembre 2013 avec Chenavari Investment Managers pour vendre 100% de Buy Way Personal Finance.

PNB 2013: €49,3M (+6%)

Résultat net 2013 après impôts: €14,3M (+19%)



# ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS



## Investissements par l'intermédiaire du Fonds Apax VIII LP



Leader américain du design et de la distribution de chaussures haut de gamme et d'accessoires.

CA 2013 (clôture fin mai): US\$578M % détention Apax : 98%



Société canadienne, leader mondial en sécurité.

CA 2013 (12 mois 31/10/13): CAD\$ 1 456M % détention Apax : 72%



Prestataire de services R&D externalisés dans le domaine des logiciels auprès de clients d'envergure mondiale.

CA 2013 (12 mois 30/9/13): US\$233M % détention Apax : 64%



Deux sociétés américaines, One Call Care et Align (fusionnées par Apax, et connu désormais sous la dénomination sociale One Call Care Management), leaders dans leurs secteurs en forte croissance qui ont pour objet de réduire le coût des soins de santé pour les employeurs en agrégeant un réseau de prestataires divers.

CA 2013E : US\$ 1 359M % détention Apax : 92%



Premier distributeur indépendant de pièces détachées automobiles en Italie, en République Tchèque et en Slovaquie.

CA 2013 : €696M % détention Apax : 98%



Un des plus importants distributeurs américains spécialisés dans les vêtements et les accessoires pour les jeunes de 15 à 22 ans.

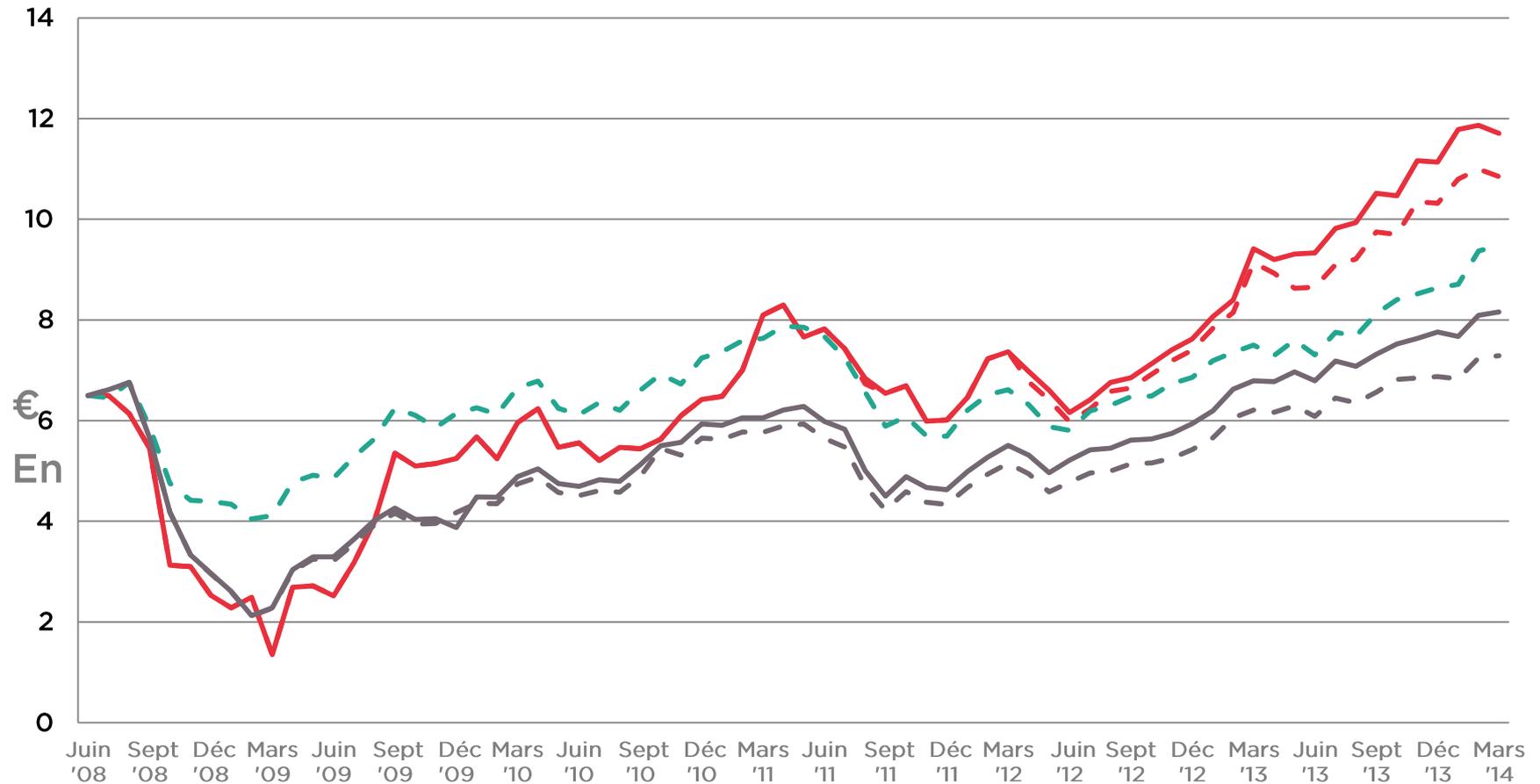
CA 2013E (12 mois 31/10/13): US\$940M % détention Apax : 93%

# SOMMAIRE

- Présentation d'Altamir
  - Marché du private equity
  - Faits marquants de l'année 2013
  - Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
  - Perspectives 2014 et conclusion
  - Commentaires sur les Résolution 1, 14, 15 et 16
  - Réponses aux questions écrites
  - Ordre du jour des résolutions



# SURPERFORMANCE D'ALTAMIR PAR RAPPORT A SES INDICES DE RÉFÉRENCE



Au 31 mars 2014  
(Base : 30/06/2008)

- - LTA Share price
- - CAC Mid & Small
- - LPX Europe PI
- LTA Total Return
- LPX Europe Total Return

# LA RÉDUCTION DE LA DÉCOTE S'ACCÉLÈRE

Décote calculé sur ANR au 30 septembre

	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Cours de Bourse (€ par action)	6,01	7,40	10,32
Actif Net Réévalué* (€ par action)	12,15	12,79	13,78
<b>Décote LTA**</b>	<b>51%</b>	<b>42%</b>	<b>25%</b>
Rendement total sur un an***	-6,1%	26,5%	45,0%
Dividende (€ par action)	0,20	0,41	0,45****

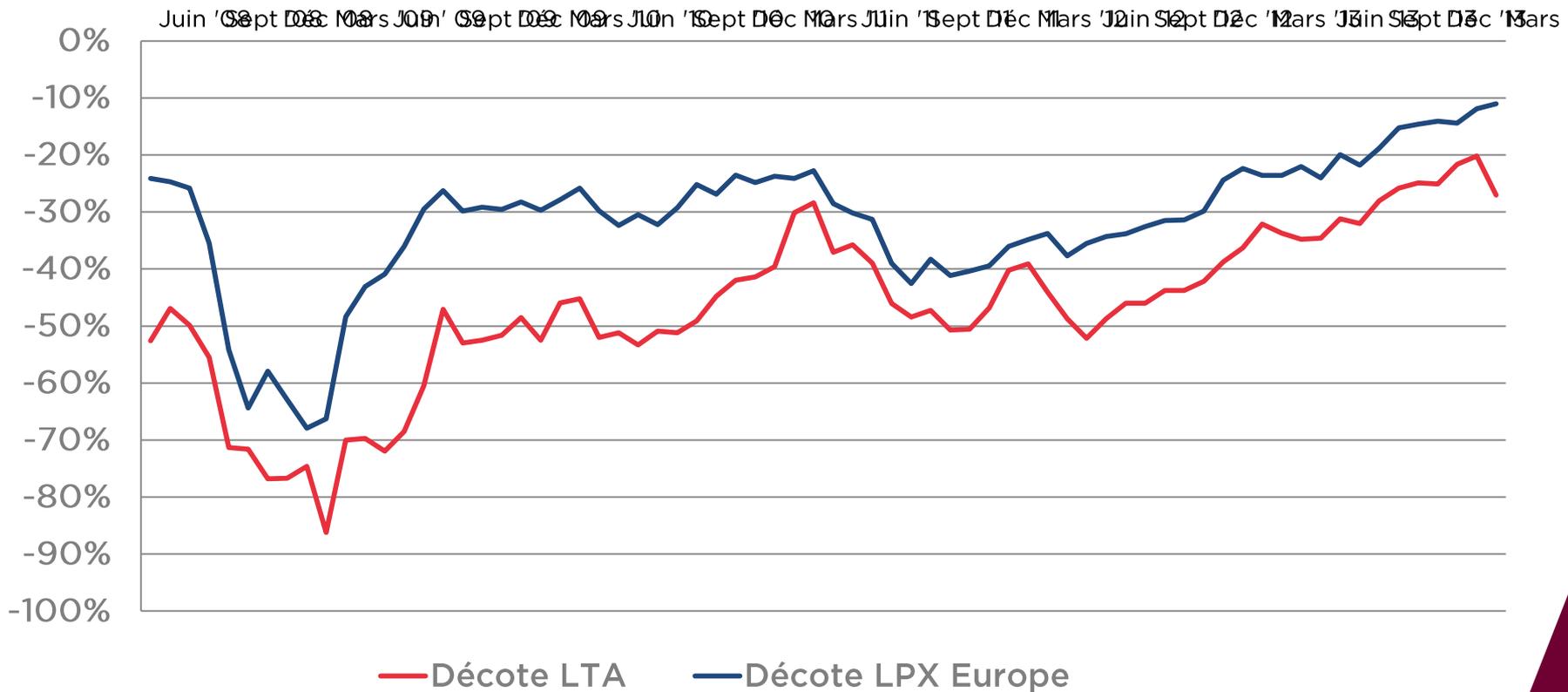
\* ANR par action au 30 septembre

\*\* Cours de bourse au 31 décembre divisé par l'ANR par action au 30 septembre

\*\*\* Cours de bourse plus dividende réinvesti

\*\*\*\* Dividende proposé sur les résultats de 2013

# LE DIFFÉRENTIEL DE LA DÉCOTE EST TOUJOURS ÉLEVÉ



Au 31 mars 2014

# SOMMAIRE



- Présentation d'Altamir
- Marché du private equity
- Faits marquants de l'année 2013
- Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
- Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
- Ordre du jour des résolutions

# FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2013



- Finalisation de la vente de **Buy Way** le 3 avril 2014
  - 8,3x la mise
  - Avec 2 compléments de prix en 2015 et 2016 : 1,2x
- Refinancement de l'intégralité de la dette d'**Alain Afflelou** dans des très bonnes conditions
- Investissement complémentaire dans **Altran** à hauteur de €4,3M
- Progression des cours de bourse des sociétés cotées
  - **Albioma** : cours de bourse +15% au 22 avril 2014 (depuis le 31 décembre 2013)
  - **Altran** : cours de bourse +31% au 22 avril 2014 (depuis le 31 décembre 2013)
  - **GFI** : cours de bourse +28% au 22 avril 2014 (depuis le 31 décembre 2013)

# SOMMAIRE

- Présentation d'Altamir
- Marché du private equity
- Faits marquants de l'année 2013
- Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
- Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
- Ordre du jour des résolutions



## Investissement

- 5 à 6 nouveaux investissements dont 3 à l'international

## Désinvestissements

- Au minimum, au niveau de 2013

## Création de Valeur

- Progression organique de 6 à 7% de l'EBITDA moyen

## Réduction de la décote

- Internationalisation du portefeuille
- Politique de dividende
- Elargissement de la base d'analystes et de brokers
- Roadshows internationaux
- Attractivité du titre pour les investisseurs privés français



# CONCLUSION

## Investir dans Altamir

- Un portefeuille d'entreprises en croissance, diversifié géographiquement et par secteur
- Géré par une équipe expérimentée et impliquée détenant plus de 25% du capital
- Un historique de performance
- Les ressources pour investir

# RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LA GÉRANCE ET LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

## 14 Résolutions à caractère ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende proposée par le Conseil de Surveillance
- Conventions réglementées
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
- Renouvellement de Monsieur Jean BESSON en qualité de membre du Conseil du Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Gérard HASCOËT en qualité de membre du Conseil du Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Philippe SANTINI en qualité de membre du Conseil du Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Jean-Hugues LOYEZ en qualité de membre du Conseil du Surveillance

# RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LA GÉRANCE ET LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

## 14 Résolutions à caractère ordinaire

- Ratification de la nomination faite à titre provisoire de Madame Marleen GROEN en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en raison de la démission de Madame Sophie JAVARY
- Nomination de Madame Sophie STABILE, en adjonction aux membres actuellement en fonction
- Fixation de l'enveloppe globale des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance
- Programme de rachat d'actions
- Pouvoirs pour les formalités

# RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LA GÉRANCE ET LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

## 3 Résolutions à caractère extraordinaire

- Modification de l'article 12.2 des statuts relatif aux droits de vote de prévoir expressément l'absence de droits de vote double
- Modification de l'article 10 des statuts relatifs aux titulaires d'actions B
- Mise à jour des dispositions statutaires suite à la nouvelle réglementation AIFM
  - Suite à la exemption obtenue par la Société relatif à l'application des dispositions issues de la Directive AIFM, cette résolution ne fera pas l'objet d'un vote

# SOMMAIRE

- Présentation d'Altamir
  - Marché du private equity
  - Faits marquants de l'année 2013
  - Un portefeuille de qualité
  - Performance boursière d'Altamir et décote
  - Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
  - Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
  - Ordre du jour des résolutions

# COMMENTAIRE DE LA GÉRANCE SUR LA RÉSOLUTION N° 15



## Résolution n° 15 : Modification de l'article 10 des status

**Modification de l'article 10 des statuts relatif aux titulaires d'actions B afin de prévoir que les personnes physiques pourront détenir leurs actions B au travers de sociétés patrimoniales qu'ils contrôlent**

- L'objet unique de cette résolution est de permettre aux porteurs d'actions B, de les détenir via une holding patrimoniale et ce afin de pouvoir optimiser leur fiscalité.
- Cette résolution ne vise absolument pas à modifier le nombre de parts B, ni le nombre de personnes détenant ces part B, ni le montant versé aux parts B.
- Ainsi, cette résolution n'affecte en aucun cas les droits des actionnaires.

# COMMENTAIRE DE LA GÉRANCE SUR LA RÉSOLUTION N° 16



## Résolution n° 16 : Modifications statutaires corrélatives à la directive AIFM

- Altamir a sollicité l'AMF et a fait part de son analyse quant à une exemption de l'application des dispositions de la Directive AIFM au regard de la réglementation applicable (article L.532-9) ;
- L'AMF n'a pas soulevé d'objection à cette analyse, compte-tenu de l'état actuel des textes ;
- Selon l'AMF cela ne préjuge pas de toute position que pourraient prendre les autorités européennes ou les juridictions compétentes à l'avenir.
- Conformément à ce qui avait été exposé dans le rapport de la Gérance (pages 42-43 du Document de référence 2013),
- Cette résolution ne sera donc pas mise au voix.

# SOMMAIRE



- Présentation d'Altamir
- Faits marquants de l'année 2013
- Un portefeuille de qualité
- Performance boursière d'Altamir et décote
- Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice
- Perspectives 2014 et conclusion
- Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16
- Réponses aux questions écrites
- Ordre du jour des résolutions

**Questions écrites adressées par l'ADAM  
sur la Résolution n° 16**

# QUESTION ADAM N° 1 - 1



**Quelles solutions la Société a-t-elle étudié pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation et à partir de quand la Société a-t-elle entrepris ces études?**

- La Directive Européenne AIFM est ambiguë concernant les sociétés cotées de Private Equity dans la mesure où la finalité de la Directive est d'obliger les sociétés de gestion de Private Equity non cotées à obtenir un Passeport Européen pour lever des capitaux et que les sociétés cotées sont d'ores et déjà régies par la Directive Prospectus qui poursuit le même objectif de protection des épargnants.
- En conséquence, dès le départ, la position adoptée par Altamir a été de réfléchir sur les 2 cas de figure : exemption et non exemption, et surtout de concentrer les études sur « Comment s'organiser si Altamir était considérée comme un FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) ? ».
- Dans l'hypothèse FIA, il est apparu que plusieurs solutions organisationnelles étaient possibles. Compte tenu de l'organisation existante avec une société de conseil en investissement agréée par l'AMF depuis 1983 et après consultation de quatre cabinets juridiques, il a été décidé de choisir l'option délégation de gestion financière. Les études ont démarré en février 2013 jusqu'en avril 2014.

# QUESTION ADAM N° 1 - 2



**Pourquoi la Société n'a-t-elle pas demandé l'agrément plutôt que de demander l'exemption alors que les conditions ne sont pas remplies pour l'obtenir?**

- Il faut savoir que si Altamir était considérée comme un FIA, cela entraînerait une très forte lourdeur administrative principalement supportée par la société de gestion, mais surtout des surcoûts significatifs supportés par Altamir SCA, notamment l'obligation d'avoir un dépositaire (plus d'une centaine de milliers d'euros) sans protection significative supplémentaire pour les actionnaires.
- Aujourd'hui, Altamir utilise sa banque comme un dépositaire sans que celle-ci ait la responsabilité qui en découle, d'où des coûts très faibles.
- Comme indiqué ci-dessus, nous avons travaillé sur les 2 hypothèses.

# QUESTION ADAM N° 1 - 3



A supposer (ce qui reste à prouver) que la délégation de la gestion financière soit préférable à toute autre solution, pourquoi Apax Partners SA est-elle nommément désignée comme délégitaire dans les statuts, ce qui fait obstacle à un éventuel appel à la concurrence et à toute possibilité de changement de prestataire sauf à convoquer une AGE et à obtenir la majorité des 2/3 ?

- Altamir Gérance est l'Associé Commandité et le gérant statutaire d'Altamir SCA depuis sa création.
- Apax Partners SA est la société de conseil en investissement d'Altamir SCA depuis sa création en 1995. Apax Partners SA a été la première société de gestion de FCPR agréée par l'AMF (1983).
- Altamir Gérance et Apax Partners SA sont depuis la création d'Altamir SCA contrôlées capitalistiquement et dirigées par Maurice Tchenio.
- Une mise en conformité technique ne nécessite pas une remise en cause de la continuité de la gestion.

# QUESTION ADAM N° 1 - 4



Le rapport de la Gérance indique que pour pouvoir conclure une convention de délégation avec Altamir, Apax Partnes SA devra obtenir auprès de l'AMF un agrément AIFM.

Pourquoi dès lors, dans le texte de la 16<sup>ième</sup> résolution, avoir désigné Apax Partners Sa en qualité de société de gestion de portefeuille habilitée à gérer des fonds d'investissement alternatifs, alors qu'elle ne dispose pas (ou du moins pas encore) de cet agrément ?

- Les études menées montrent que l'obtention de l'agrément AIFM pour Apax Partners SA ne pose pas de problème majeur puisque la Directive Européenne AIFM s'est inspirée de la législation française sur les sociétés de gestion de FCPR (capital minimum, dépositaire, reporting, etc.) et qu'Apax Partners SA remplit ces conditions depuis 1983.
- Avant de demander officiellement l'Agrément, il fallait d'abord obtenir une réponse sur l'exemption ou non.

# QUESTION ADAM N° III - 4



**Le Gérant a-t-il consulté le conseil de surveillance sur la question de la délégation de la gestion financière à Apax Partners SA ?**

- Le Conseil de Surveillance a été constamment informé de l'avancée des travaux sur ce sujet.

# QUESTION ADAM N° III - 5



Pourquoi le conseil de surveillance ne consacre t-il aucun développement à ce problème dans son rapport où il doit pourtant (selon son règlement intérieur) « commenter la gestion de la société ? »

- Après avoir pris connaissance du rapport du gérant, le Conseil de Surveillance a conclu qu'il n'avait pas de commentaire particulier à formuler car les modifications proposées n'apportaient aucun changement à l'organisation de la gestion d'Altamir.

# QUESTION ADAM N° IV – 6 ET 7



L'Associé commandité (Altamir Gérance) a-t-il informé l'AMF des modifications statutaires proposées à l'approbation de l'AGE conformément aux dispositions de l'Article 236-6 du Règlement général de l'AMF ?

Dans l'affirmative, l'AMF a-t-elle fait connaître sa réponse?

- Oui, l'AMF a été informée par courrier le 19 mars 2014 du projet de modification statutaire. Aucune réponse n'a été formulée par l'AMF à ce courrier.
- En outre, l'AMF a été consultée et n'a pas soulevé d'objection compte tenu de l'état actuel des textes sur l'analyse fournie par Altamir pour solliciter l'exemption de l'application des dispositions de la Directive AIFM.

# SOMMAIRE

- **Présentation d'Altamir**
  - **Faits marquants de l'année 2013**
  - **Un portefeuille de qualité**
  - **Performance boursière d'Altamir et décote**
  - **Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice**
  - **Perspectives 2014 et conclusion**
  - **Commentaires sur les Résolutions 1, 14, 15 et 16**
  - **Réponses aux questions écrites**
- **Ordre du jour des résolutions**

# PREMIÈRE RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Approbation des comptes annuels

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se soldant par un bénéfice de 64 959 142 euros

# DEUXIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Approbation des comptes consolidés

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se soldant par un bénéfice de 65 944 160 euros

# TROISIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Affectation du résultat et fixation du dividende proposée par le Conseil de surveillance

### Origine:

- Bénéfice de l'exercice 64 959 142 €

### Affectation:

- Réserve légale 3 247 957 €
- Prélèvement en faveur de l'associé commandité 793 111 €
- Dividendes statutaires au profit des titulaires d'actions B 7 137 999 €  
(soit 384,14 € par action B)
- Dividendes au profit des titulaires d'actions ordinaires 16 284 270 €  
(soit 0,45 € par action ordinaire)
- Autres réserves 37 495 805 €

Mise en paiement du dividende le 22 mai 2014 et détachement du coupon le 19 mai 2014.

# QUATRIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Conventions réglementées

- Constat de l'absence de nouvelle convention réglementée conclue au cours de l'exercice 2013

# CINQUIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

- Nomination du cabinet FIDINTER aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant (du cabinet COREVISE commissaire aux comptes titulaire)
- Durée : jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## SIXIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



### Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

- Renouvellement de Monsieur Jean BESSON en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Durée : 2 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.



## Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

- Renouvellement de Monsieur Gérard HASCOËT en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Le Conseil de Surveillance considère que Monsieur HASCOËT peut être qualifié de membre indépendant au regard des critères du Code AFEP/MEDEF appliqués par la Société
- Durée : 2 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.

# HUITIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

- Renouvellement de Monsieur Philippe SANTINI en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Le Conseil de Surveillance considère que Monsieur SANTINI peut être qualifié de membre indépendant au regard des critères du Code AFEP/MEDEF appliqués par la Société
- Durée : 2 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.



## Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

- Renouvellement de Monsieur Jean-Hugues LOYEZ en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Le Conseil de Surveillance considère que Monsieur LOYEZ peut être qualifié de membre indépendant au regard des critères du Code AFEP/MEDEF appliqués par la Société
- Durée : 2 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.

### Ratification de la nomination provisoire d'un membre du Conseil de Surveillance

- Ratification de la nomination faite à titre provisoire de Madame Marleen GROEN en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en raison de la démission de Madame Sophie JAVARY.
- Le Conseil de Surveillance considère que Madame GROEN peut être qualifiée de membre indépendant au regard des critères du Code AFEP/MEDEF appliqués par la Société
- Durée : pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

## Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

- Nomination de Madame Sophie STABILE, en adjonction aux membres actuellement en fonction
- Le Conseil de Surveillance considère que Madame STABILE peut être qualifiée de membre indépendant au regard des critères du Code AFEP/MEDEF appliqués par la Société
- Durée : 2 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé.

# DOUZIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Jetons de présence

- Fixation de l'enveloppe globale des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance à 260 000 € au titre de l'exercice en cours.

# TREIZIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Programme de rachat d'actions

- Objectif : Assurer l'animation du cours
- Quotité de capital autorisée : 1 %
- Prix maximum d'achat : 20€ par action
- Montant maximum de l'opération : 7 302 460 €



## Modification de l'article 12.2 des statuts

- Modification de l'article 12.2 des statuts relatif aux droits de vote de prévoir expressément l'absence de droits de vote double suite à la modification des dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce par la loi visant à reconquérir l'économie réelle (dite Loi Florange)

# QUINZIÈME RÉOLUTION (EXTRAORDINAIRE)



## Modification de l'article 10 des statuts

- Modification de l'article 10 des statuts relatif aux titulaires d'actions B afin de prévoir que les personnes physiques pourront détenir leurs actions B au travers de sociétés patrimoniales qu'ils contrôlent

# DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION (ORDINAIRE)



## Pouvoirs pour formalités



**ALTAMIR**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**2014**